



Aperture Investors SICAV

# EUROPEAN INNOVATION FUND

## L'innovation au coeur de la sélection de valeurs

### Fonds d'actions européennes à forte conviction

Le fonds cible les entreprises européennes qui connaissent ou sont susceptibles de connaître une progression significative de leurs activités et de leurs marchés grâce à l'innovation<sup>1</sup>.

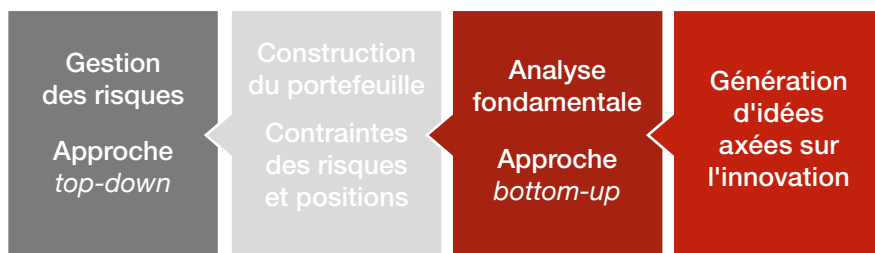
### Aperture Investors

- Aperture Investors est une des sociétés de gestion de l'éco-système de Generali Investments.
- Implantée aux Etats-Unis à New-York, au Royaume-Uni à Londres et en France à Paris, Aperture Investors est une des sociétés de gestion créée en 2018 à travers le partenariat entre le Groupe Generali et M. Peter Kraus, ancien président et PDG d'Alliance Bernstein.
- Aperture opère avec une stratégie d'investissement diversifiée sur les différents segments de marché.

### Processus et philosophie d'investissement

L'équipe utilise un processus systématique et répliquable qui, selon elle, augmente la **probabilité d'identifier des opportunités** attractives parmi les actions européennes. Ce processus d'investissement est ainsi structuré en plusieurs étapes et s'appuie à la fois sur l'analyse fondamentale et la sélection de valeurs<sup>1</sup>.

#### PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



#### Mémo



Une équipe dédiée à la gestion des actions européennes



Zone d'investissement : Europe



Exposition sur des titres *Long & Short* pour capter les opportunités liées à l'innovation des différents secteurs



Fonds de conviction



Approche *bottom-up*, systématique et répliquable

<sup>1</sup> Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

## Un expert du secteur



Anis LAHLOU  
CIO  
Gérant d'Aperture European Innovation Fund

Anis a travaillé chez J.P. Morgan en tant que directeur et gérant de portefeuille. Il a géré pendant 14 ans des fonds actions européennes de conviction alternatifs et traditionnels axés sur le secteur de la technologie.

Il est titulaire du CFA et d'un Master à l'ESSEC de Paris.

## Le vieux continent, des pôles d'innovation

Nous pensons que l'Europe est un catalyseur important de la technologie et de l'innovation



## Objectif et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés du risque supérieurs à long terme au-delà de ceux de l'indice MSCI Europe Net Total Return EUR Index en investissant dans un portefeuille exposé essentiellement à des actions et instruments rattachés à des actions européens. Le Fonds est géré activement.

Le Gestionnaire financier choisit à son entière discrétion la composition du portefeuille du Fonds, qui peut donc s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence afin de tirer parti d'opportunités d'investissement particulières.

Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

## Informations générales

**Compartiment :** European Innovation Fund

**Date de création :** 17 décembre 2019

**Gérant :** Anis Lahlou

**Indice de référence :** MSCI Europe Net Total Return EUR Index

**Période de détention recommandée :** 5 ans

**Société de gestion :** Generali Investments Luxembourg S.A.

**Gestionnaire financier :** Aperture Investors UK, Limited

**Devise de référence du compartiment :** EUR

**Structure :** Compartiment d'une SICAV UCITS

**Pays de distribution :** AT, DE, ES, FR, GB, IT, LU, NL, PT, CH (enregistré auprès de la FINMA), SG (restricted scheme n'est pas destiné aux investisseurs particuliers).

## Risques

Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Une catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Outre les risques pris en compte dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds.

**Les principaux risques inhérents au Fonds (liste non exhaustive):**

- Risques liés au marché et à l'environnement macroéconomique
- Risque de volatilité
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de change
- Risque de crédit
- Risque lié aux actions
- Risque lié aux obligations High Yield
- Risque lié à l'inflation
- Risque de liquidité
- Risque réglementaire
- Risque de contrepartie
- Risque opérationnel
- Risque lié au dépositaire
- Risque lié à la gestion
- Risque lié à la valorisation
- Risque lié à la séparation des compartiments

Le compartiment est autorisé à placer jusqu'à 100% de ses actifs dans différentes valeurs mobilières et différents instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État membre, par une ou plusieurs de ses collectivités publiques territoriales, par un pays tiers ou par un organisme public international dont font partie un ou plusieurs États membres. La valeur liquidative du Fonds est susceptible de présenter une volatilité élevée en raison de la composition de son portefeuille ou des techniques de gestion de portefeuille qui peuvent être utilisées.

Le Fonds n'est pas un produit garanti, il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi (risque de perte en capital).

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC) et le Prospectus, en particulier la section de risque et les coûts. Les documents sont disponibles en ligne en cliquant [ici](#).

<sup>1</sup> Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. <sup>2</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. <sup>3</sup> Source : WIPO Global Innovation Index 2020 - Who Will Finance Innovation ? Co-publié par Cornell, INSEAD et l'OMPI. Plus d'informations sur la méthodologie et les classements disponibles sur le site [https://www.wipo.int/global\\_innovation\\_index/en/2020/](https://www.wipo.int/global_innovation_index/en/2020/). À titre d'illustration uniquement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.



**GENERALI**  
INVESTMENTS

## Détail de la part

Classe	DX EUR Accumulation
Code ISIN	LU2207970232
Date de lancement	23/12/2020
Investissement minimum	500 €
Pays de distribution de la classe	DE, CH, ES, FR, IT, LU, PT
Évaluation de la valeur nette d'inventaire (VNI)	Quotidienne

## Composition des coûts

### Principaux coûts (liste non exhaustive selon le DIC daté du 13 mars 2025)

- **Coûts d'entrée (maximum)** : 3% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.
- **Coûts de sortie** : 0,00%. Le pourcentage de frais d'entrée et de sortie est calculé par rapport à la valeur de l'actif net.
- **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : 1,13% par an de la valeur de votre investissement. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
- **Coûts de transaction** : 0,78% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit.
- **Commissions liées aux résultats\*** : 0,45%

\*Ajustement de Performance positif ou négatif de la Commission de Gestion Variable pouvant représenter jusqu'à +/- 2,55 % appliqué à un Point Médian VMF de 2,85 %, avec un VMF Minimum de 0,30 % et un VMF Maximum de 5,40 %. L'ajustement de performance varie selon que la performance du Fonds dépasse ou est dépassée par le Seuil de Déclenchement du Point Médian VMF (c.-à-d. l'Indice de référence plus 8,5 %) sur la Période de Performance et selon l'ampleur de ce dépassement. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.

Lorsque la devise de référence du Fonds ou de la classe diffère de celle de votre pays, les fluctuations des devises peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire, les performances et les coûts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de ces devises. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des coûts. D'autres coûts s'appliquent et varient selon les classes. Tous les coûts sont détaillés dans le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC).

## Contacts



**Gabriele ALBERICI**  
Directeur Commercial France et Italie  
[gabriele.alberici@generali-invest.com](mailto:gabriele.alberici@generali-invest.com)  
+39 34 82 83 19 73



**Éric HESNAULT**  
Responsable Relations Partenaires  
[eric.hesnault@generali-invest.com](mailto:eric.hesnault@generali-invest.com)  
06 50 82 40 66



**Valentine de GOURNAY**  
Responsable Relations Partenaires  
[valentine.degournay@generali-invest.com](mailto:valentine.degournay@generali-invest.com)  
07 50 83 52 51



**Alexis FILISETTI**  
Responsable Relations Partenaires  
[alexis.filisetti@generali-invest.com](mailto:alexis.filisetti@generali-invest.com)  
06 59 69 58 61

## Règlement SFDR

**OBJECTIF ESG** : Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du règlement (EU) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR"). Il n'a pas pour objectif l'investissement durable.

### ÉLÉMENTS CONTRAIGNANTS :

1) L'écran d'exclusion - l'écran d'exclusion à l'échelle de l'entreprise. Le Compartiment intègre un écran d'exclusion ESG à l'échelle de l'entreprise qui vise à exclure les entreprises ayant une exposition aux activités suivantes : production d'armes controversées et exclusions de pays basées sur des sanctions internationales.

2) Le vote par procuration. Un gestionnaire de placements doit avoir en place et appliquer en tout temps des politiques et procédures en matière de vote par procuration qui, en termes généraux, accordent la priorité aux préoccupations en matière de durabilité et cherchent à promouvoir les objectifs de durabilité. Les gestionnaires feront généralement appel à un fournisseur tiers de services de vote par procuration, bien qu'ils puissent s'écarter des recommandations du fournisseur tiers conformément à leurs politiques et procédures de vote par procuration s'ils déterminent que cela serait dans l'intérêt des investisseurs.

3) Le Score ESG : le score ESG moyen du portefeuille sera supérieur au score ESG moyen de l'Indice MSCI Europe Net Total Return EUR.

L'analyse ESG sera appliquée à au moins 90 % du portefeuille.

**LIMITES MÉTHODOLOGIQUES** : le Gestionnaire financier s'appuiera sur des évaluations de tiers indépendants pour orienter et surveiller l'évolution de ces considérations de notation des impacts ESG et des risques. Cette notation n'est qu'un guide et ne remplace pas une analyse approfondie, qui évalue la pertinence et la matérialité des scores.

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC), le Prospectus, son Annexe SFDR et la publication d'informations en matière de durabilité SFDR pour prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, éléments contraignants du processus de sélection et limites méthodologiques.

Un résumé de la publication d'informations en matière de durabilité SFDR est disponible au lien suivant :

[https://piper.gipcdp.generali-cloud.net/static/documents/Aperture\\_European\\_Innovation\\_Fund\\_Art10\\_website\\_disclosures\\_EN.pdf](https://piper.gipcdp.generali-cloud.net/static/documents/Aperture_European_Innovation_Fund_Art10_website_disclosures_EN.pdf)



**GENERALI**  
INVESTMENTS

## Informations importantes

Source : Generali Asset Management S.p.A Società di gestione del risparmio – Octobre 2025

Cette communication publicitaire est relative à Aperture Investors SICAV, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois du 17 décembre 2010, qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et son Compartiment, collectivement dénommés (« le Fonds »). Cette communication publicitaire est destinée aux investisseurs professionnels dans les pays où le Fonds est enregistré à la distribution et n'est pas destinée aux personnes américaines (« US Persons ») telles que définies par la Réglementation S du « United States Securities Act » de 1933, telle que modifiée.

Ce document est publié par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio et Generali Investments Luxembourg S.A. Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée en tant que Société de Gestion d'OPCVM et Gestionnaire de Fonds d'investissement Alternatifs (AIFM) au Luxembourg, réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) - code CSSF : S00000988 - LEI : 222100FSOH054LBKJL62.

Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en tant que société de gestion d'actifs italienne, réglementée par la Banque d'Italie et nommée en tant que promoteur de la commercialisation du Fonds dans les pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré à la distribution (Via Niccolò Machiavelli 4 , Trieste, 34132, Italie – Code d'identification de la Banque d'Italie : 15099, LEI: 549300LKCLUOHU2BK025). Aperture Investors UK Ltd est agréée en tant que Gestionnaire d'investissement au Royaume-Uni, réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA) 1 Old Queen Street, 1st floor London SW1H 9JA, Royaume-Uni – numéro de référence UK FCA : 846073 - LEI : 549300SYTE7FKXY57D44.

Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus / son Annexe SFDR et le Document d'informations clés (« DIC »). Les DICs sont disponibles en français et dans l'une des langues officielles du pays de l'UE/EEE, où le Fonds est enregistré à la distribution, et le Prospectus /son Annexe SFDR est sont disponibles en anglais (pas en français), ainsi que les rapports annuel et rapports semestriel sur le site web [www.generali-investments.lu](http://www.generali-investments.lu) ou sur demande gratuite auprès de Generali Investments Luxembourg SA, 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à l'adresse e-mail: [GILfundInfo@generali-invest.com](mailto:GILfundInfo@generali-invest.com).

La Société de Gestion peut décider à tout moment de mettre fin à la commercialisation d'un Fonds dans un pays. Un résumé de vos droits d'investisseur (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur le site web [www.generali-investments.lu](http://www.generali-investments.lu) dans la rubrique « Nous connaître / Le Groupe Generali : notre maison mère ». Un résumé des informations relatives au produit SFDR (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur la page du Fonds du site Web dans la section « Informations relative à la durabilité ».

Cette communication publicitaire ne constitue pas un conseil en investissement, ni un conseil fiscal, comptable, professionnel ou juridique et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente du Fonds ou de tout autre titre présenté. Toutes les opinions ou prévisions fournies sont à la date indiquée, peuvent changer sans préavis, peuvent ne pas se réaliser et ne constituent pas une recommandation ou une offre d'investissement. Les performances passées ou ciblées ne prédisent pas les rendements futurs. Il n'y a aucune garantie que des prévisions positives seront réalisées à l'avenir. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et il se peut que vous ne récupériez pas l'intégralité du montant initialement investi. Les performances futures sont soumises à une fiscalité qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut évoluer dans le futur. Veuillez contacter votre conseiller fiscal dans votre pays pour comprendre comment vos rendements seront affectés par les taxes. L'existence d'un enregistrement ou d'une approbation n'implique pas qu'un régulateur ait déterminé que ces produits conviennent aux investisseurs. Il vous est recommandé d'examiner attentivement les conditions d'investissement et d'obtenir des conseils professionnels, juridiques, financiers et fiscaux si nécessaire avant de prendre la décision d'investir dans un Fonds.

Generali Investments est une marque déposée de Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A. - Sources (sauf indication contraire) : Aperture et Generali Asset Management S.p.A..

Società di gestione del risparmio - Ce document ne peut être reproduit (en tout ou en partie), diffusé, modifié ou utilisé sans autorisation écrite préalable.

MSCI. Les informations sur le MSCI ne peuvent être utilisées que pour votre propre usage. Elles ne peuvent être ni reproduites, ni rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composant de tout instrument, produit financier ou indice. Aucune des informations sur le MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre (ou ne pas prendre) une décision d'investissement et ne peut être considérée comme telle. Les analyses et données historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une anticipation de performance future. Les informations sur le MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité du risque lié à leur utilisation. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création de toute information de MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») rejettent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits) ou de tout autre dommage ([www.msci.com](http://www.msci.com)).



Visitez notre site internet :  
[www.generali-investments.com](http://www.generali-investments.com)



et sur Youtube :  
Generali Investments



sur LinkedIn :  
Generali Investments



**GENERALI**  
INVESTMENTS